

Nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers : les travaux continuent

Depuis **2009**, la communauté de communes a fait le choix de ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le taux a été fixé à 10 %, afin de ne pas alourdir la fiscalité des ménages. Dans le même temps, les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères ont augmenté de **24 %**, passant de **948 300 €** en 2009 à **1 176 300 €** en 2015.

Face à ce constat, les élus du conseil communautaire ont décidé de modifier le système de collecte actuel afin de réduire les coûts de fonctionnement et d'instaurer à terme une fiscalité plus juste pour les usagers, à savoir la redevance incitative qui se substituera à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

La plus importante et la plus immédiate de ces décisions concerne l'organisation générale des collectes qui va être intégralement revue.

La communauté de communes va généraliser la collecte en points d'apport volontaire avec l'installation de colonnes enterrées qui, petit à petit, vont remplacer la collecte en porte-à-porte.

Comme vous avez pu le constater, d'importants travaux ont déjà été réalisés dans la commune.

4 sites ont déjà été aménagés : parking du moto-ball, parking de la Clavone, parking de la Poste et avenue Jean-Henri Fabre vers le cimetière.

6 autres sites vont être aménagés au printemps : rue des Anciens Combattants, chemin de Rasteau / route de Cairanne, rue Alphonse Daudet, chemin des Combes, route de Jonquières et chemin de Piolenc (en bordure du parking Raynal et Roquelaure).

Chaque site comprend une colonne pour les ordures ménagères, une colonne pour les emballages ménagers recyclables (les emballages que vous mettez aujourd'hui dans votre sac jaune), une colonne pour le verre, une autre pour les journaux, revues, magazines, papiers et une dernière pour les bio-déchets.



(A gauche) Emplacement des futures colonnes qui seront installées sur le parking de la poste

*(A droite) Les ambassadeurs du tri :
Elodie SANCHEZ, Frédéric REBOUL et
Mickaël FERMAL*



Une campagne de communication de proximité va démarrer avec une équipe de 3 ambassadeurs du tri qui vont rendre visite à chaque foyer. Ils viendront vous sensibiliser et vous expliquer cette nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers qui sera effective à partir de janvier 2017. Lors de ces visites, un dépliant intitulé « colonnes enterrées, mode d'emploi » vous sera remis.

Vous y découvrirez les lieux d'implantation de ces nouveaux points d'apport volontaire.

Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil !